



les yeux
grands ouverts



CÉGEP

Cette brochure a été préparée par le Service régional d'admission du Montréal métropolitain, à l'intention des étudiants de la 1^{re} année du cégep.



Note : Le genre masculin est utilisé sans discrimination, uniquement pour faciliter la lecture du texte.

L'entrée au cégep marque un passage. Elle concrétise une rupture avec l'environnement scolaire habituel. Le cégep, ça ne ressemble à rien de ce qu'on a connu. Et puis, il y a la nouveauté du programme d'études qu'on a choisi et il y a les cours imposés ou au choix qu'il faut réussir. L'arrivée au cégep exige une bonne dose de **conscience** de la part du candidat aux études collégiales.

On est au cégep pour étudier. Le cégep représente, pour qui s'y engage, un **présent intéressant**. Mais on entre au cégep pour acquérir des connaissances, pour développer des habiletés, pour se former et pour se préparer un **avenir intéressant**. C'est avec **les yeux grands ouverts** que doit se faire le passage du secondaire au collégial.

S'ouvrir les yeux sur la réalité du **collégial**, du **programme d'études** et des **cours** dans lesquels on va évoluer. Comment s'y prendre?

Au Québec, en 2006, la moyenne d'âge des étudiants des cégeps était de près de 19 ans. L'environnement collégial est donc conçu à l'intention de jeunes adultes qui, eux-mêmes, colorent cet environnement.

- **D'abord apprendre à se distinguer**

Quitter le secondaire pour devenir cégépien, c'est passer de l'encadrement à la liberté, de la vie de groupe à une vie beaucoup plus individuelle. Faire un choix de programme d'études au cégep, c'est exercer sa liberté, c'est aussi marquer son individualité. **Choisir, c'est se distinguer.**

Au cégep, la vie quotidienne est moins réglementée; chacun fait son affaire. Il y a moins de routine, moins de contrôle, moins de discipline collective. Le civisme, le savoir-vivre guident les comportements de chacun.

Chaque étudiant reçoit, à la suite des procédures d'inscription et seulement quelques jours avant le début de la session, **un horaire personnalisé : l'horaire de ses cours** pour les 15 prochaines semaines. La plage-horaire dans les collèges s'étend habituellement sur 50 périodes et l'étudiant a, selon son programme, plus ou moins 25 heures de cours par semaine. Cela génère parfois des journées comportant plus de six heures de cours. Cela génère aussi de nombreuses périodes libres que certains savent utiliser judicieusement : des journées complètes ou des demi-journées sans cours ou encore des journées où les cours sont entrecoupés par des périodes de temps libre.

Le cégep regorge de **ressources** dont l'étudiant peut tirer profit. Ce sont des ressources pouvant le soutenir dans ses études, comme la bibliothèque, les centres d'aide ou même une aide professionnelle en orientation, en psychologie ou dans son cheminement scolaire; ce sont aussi d'autres ressources lui permettant de maintenir

une vie équilibrée comme les ateliers des services d'animation, le centre sportif, les groupes étudiants, les équipes sportives, etc.

Le passage au cégep est court : deux ou trois ans. Chacun doit non seulement s'adapter rapidement à ce milieu pour qu'il devienne un environnement vivant et stimulant mais doit apprendre à développer son **autonomie**. Généralement, les premières semaines de vie collégiale sont grisantes. Les contraintes sont apparemment absentes : on est libre. Cette nouvelle liberté, il faut l'appriivoiser et comprendre qu'elle implique de nouvelles responsabilités.

L'école secondaire était obligatoire. **Le cégep est facultatif**; personne n'est obligé de le fréquenter. Mais tout n'y est pas facultatif : il y a des démarches d'inscription à faire, des horaires irréguliers à suivre, des locaux à trouver, des échéances, parfois lointaines, à respecter,

des stages dans des milieux imposés, des examens locaux; une épreuve ministérielle en langue et littérature et une épreuve synthèse locale à réussir. Chaque étudiant doit assumer ses responsabilités et veiller à respecter les échéances et conditions qui font partie de son parcours collégial.

Il y a les cours de formation générale obligatoire dans tous les programmes menant au DEC (éducation physique, philosophie, français, anglais); des cours de formation spécifique (préuniversitaires ou techniques) qui sont déterminés par le programme d'études; il y a des cours complémentaires (choisis hors des cours de formation spécifique). L'étudiant doit réussir les cours au choix comme les cours imposés s'il veut obtenir son diplôme. **Le programme d'études d'un étudiant de cégep ne comprend aucun cours superflu** : chaque session de cours est composée d'un ensemble de cours que le cégépien doit réussir s'il veut maintenir le cap de l'obtention du diplôme

en deux ans ou trois ans, selon le secteur, et s'il veut assurer à son dossier scolaire un certain niveau de qualité.

- **S'informer sur le cégep**

Le réseau collégial existe depuis 40 ans et il a beaucoup évolué : **les cégeps ne sont plus ce qu'ils étaient** du temps des études des parents.

Le nouvel étudiant doit s'informer de la réalité collégiale actuelle : plusieurs réformes ont teinté la vie dans les collèges et modifié le régime pédagogique du collégial. Le *Règlement sur les études collégiales* présentement en vigueur resserre les exigences d'obtention des diplômes d'études collégiales. Ainsi, **il ne suffit plus de réussir tous les cours de son programme d'études pour obtenir son diplôme** mais encore faut-il réussir une *épreuve synthèse de programme* et une *épreuve ministérielle uniforme en langue d'enseignement*. De plus, chaque collègue a dû établir un *Plan de réussite*, mettre en place une *Politique*

institutionnelle d'évaluation des apprentissages qui définit le rôle, les droits et les obligations de l'étudiant dans l'apprentissage.

Les **informations** relatives à la bonne marche des études sont disponibles, le plus souvent, de façon écrite. L'étudiant doit lire les bulletins d'information, consulter les babillards et sites web, et parfois aller poser ses questions dans les services pertinents. Des **personnes-ressources** sont aussi à sa disposition pour lui expliquer les informations. Les aides pédagogiques individuels (API) sont les premières personnes que l'étudiant sera amené à consulter et ce, bien souvent, dès la rentrée; ces professionnels sont les spécialistes des questions concernant le cheminement scolaire (admission, choix de cours, annulation de cours, impact des échecs, changement de programme, cheminement particulier, obtention du diplôme, etc.).

La **correspondance** des cégeps s'adresse directement à l'étudiant. Elle n'est pas adressée aux parents. C'est donc à l'étudiant de prendre en compte les informations qui lui sont livrées par courrier et d'y donner suite. Un bulletin est émis à la fin de chacune des sessions. Les notes d'un bulletin sont définitives et transmises telles quelles au Ministère : elle ne sont pas pondérées ultérieurement. Et il peut malheureusement arriver que la moyenne des notes des étudiants d'un groupe soit inférieure à 60 %. Il n'y a pas de correction statistique à cette situation. Le bulletin de l'étudiant est cumulatif : il présente les résultats de tous les cours dans lesquels l'étudiant est inscrit. Les échecs demeurent toujours sur le bulletin même quand les cours ont été repris.

Une **session**, c'est bien court. Alors que le secondaire alloue une année pour compléter chaque cours, le collégial n'alloue que 15 semaines. Il arrive que des nouveaux cégépiens, empreints du rythme qu'ils ont connu au

secondaire, avancent clopin-clopat dans l'étude et les devoirs exigés au collégial. La fin de la session les surprend avec sa suite d'examens et de travaux et son bulletin définitif. Certains collèges émettent des bulletins de mi-session pour les nouveaux étudiants du collégial; ces bulletins servent de miroir. Ils permettent de rajuster le tir avant que la session soit terminée et qu'il ne soit vraiment trop tard. Ces bulletins représentent un coup de pouce donné au néophyte.

L'étudiant doit savoir que s'il ne prend pas ses **responsabilités**, il se désavantage lui-même : la présence aux cours, la ponctualité et le respect des échéances dans la remise des travaux représentent des conditions élémentaires de réussite des cours. Ces conditions peuvent être rapidement satisfaites si on sait choisir ses objectifs, définir ses priorités, planifier ses activités, s'organiser. **L'agenda est donc un outil indispensable.**

Les **échecs**, au cégep, ont des conséquences plus graves qu'au secondaire. Le régime pédagogique du secondaire permet à l'élève d'obtenir son diplôme (DES), même s'il échoue 25 % de ses cours. Au cégep, pour obtenir son diplôme collégial (DEC), **il faut réussir tous les cours du programme**. Les échecs ont aussi d'autres conséquences. Certains cours sont des préalables obligatoires à d'autres cours. Or, tous les cours ne sont pas offerts à toutes les sessions. Il faut parfois reporter une reprise de cours et la poursuite de la séquence d'un programme à l'année suivante. Les retards peuvent donc prendre des proportions importantes.

De plus, le cégépien à temps plein qui a des échecs de manière répétitive ou qui échoue plus d'un cours à une session, se verra imposer **des mesures particulières d'encadrement**; il sera invité à s'inscrire à des programmes de soutien pédagogique et à fréquenter les centres d'aide. Le cégépien qui échoue la moitié ou plus de ses

cours devra s'engager par écrit à améliorer sa réussite scolaire et à respecter les conditions qui lui seront imposées pour avoir le droit de se réinscrire à la session suivante; il pourra être obligé de suivre un programme d'aide ou de rencontrer régulièrement un tuteur. Dans le cas d'un manquement aux engagements pris, le cégépien pourra être expulsé du collège. Ces mesures visent à améliorer les comportements scolaires et à responsabiliser davantage les étudiants qui sont les premiers artisans de leur réussite.

Le cégep présente à l'étudiant un défi, celui de l'autonomie. Exercer son autonomie c'est **faire des choix personnels en ayant les yeux grands ouverts**. Cela signifie tenir compte du contexte dans lequel on évolue avec ses possibilités, ses contraintes et ses limites; anticiper les obstacles, contourner les difficultés, profiter des mesures de soutien offertes et des disponibilités des personnes ressources.

Au secondaire, l'élève est pris en charge par l'école. Le candidat qui entre au cégep a choisi un **programme d'études** correspondant à son orientation et qui va servir de cadre à son cheminement. « J'étudie en Sciences humaines » ou « je suis en Techniques administratives ». Cette affirmation me qualifie et définit un ensemble de paramètres de mon parcours au cégep. Au secondaire, je me suis informé sur des programmes d'études, sur l'endroit où ils sont offerts. J'ai cru à une adéquation assez réaliste entre mes goûts, mes capacités et le programme d'études que j'ai choisi. Je dois maintenant évoluer **les yeux grands ouverts** dans ce programme : c'est ce qui me permettra de m'engager dans mes études.

- **Connaître à fond son programme d'études**

À la veille d'entrer au cégep plusieurs interrogations surgissent dans la tête du futur cégépien au fur et à mesure que se développe le trac de la rentrée. Mais qu'est-ce que ce programme? Où mène-t-il? Est-ce le bon choix? Ces interrogations, bien que troublantes, sont bénéfiques : elles forcent le cégépien à **s'informer** sur la **profession ou les débouchés**, sur le **programme** lui-même.

À cette étape, le cégépien doit dépasser le niveau de questions concernant la disponibilité de l'emploi sur le marché du travail et le salaire annuel. Il doit centrer sa réflexion sur la connaissance d'« **une journée dans la vie de...** ». Au collège, les services d'information scolaire et professionnelle et d'orientation, principalement, fournissent des occasions de s'informer concrètement sur les professions : conférences de spécialistes, visites industrielles, rencontre des représentants universitaires,

parrainage vocationnel, etc. Les professeurs des cours de formation spécifique sont aussi d'excellentes sources d'information sur la réalité de la profession. Ces informations nourrissent la motivation de l'étudiant et l'aident à passer à travers les exigences des années de scolarité prévues par le déroulement du programme.

Un programme d'études est un ensemble organisé de cours permettant l'atteinte d'objectifs de formation en un temps donné. Dans les programme techniques, d'une durée normale de trois ans, l'objectif terminal est la formation d'un technicien ou d'un technologue en telle spécialité. Dans les programmes préuniversitaires, d'une durée de deux ans, l'objectif est la formation d'une personne apte à poursuivre des études universitaires de premier cycle (niveau du baccalauréat) dans tel domaine. Les collèges traduisent un programme dans une **grille de cours** où la place de chaque cours est déterminée par des raisons de préalable entre les cours ou de logique de

séquence de formation, par des raisons de charge globale de travail par session pour l'étudiant ou encore par des contraintes liées à l'organisation des cours dans le collège. Le futur cégépien doit s'assurer de bien maîtriser la grille du programme dans lequel il s'apprête à entrer : cette grille l'informe des conséquences des annulations de cours, des échecs ou des ralentissements volontaires dans le déroulement. Des personnes-ressources peuvent l'aider à comprendre l'impact de ces situations.

La grille de programme renseigne aussi le cégépien sur la **charge de travail** à laquelle il doit s'attendre. Celle-ci est plus lourde au collégial qu'au secondaire. Habituellement, on retrouve six ou sept cours dans une session qui dure 15 semaines. Même si, pour un même programme, le nombre d'heures en classe est déterminé par le Ministère, selon les programmes, les collèges et les matières, les cours de formation spécifique sont de trois, quatre, cinq heures ou peut-être plus par semaine. Par

exemple, si les cours inclus dans le programme de Sciences humaines sont majoritairement de trois heures par semaine, ceux du programme de Sciences de la nature sont surtout de cinq heures par semaine, ceux de Soins infirmiers sont de cinq, huit, douze heures par semaine. Plus il y a d'heures en classe par cours, moins il y a de cours dans le programme. Toutefois, le nombre total d'heures en formation spécifique pour un programme et le nombre d'heures de chacun des cours de la formation générale (éducation physique, philosophie, français, anglais et les cours complémentaires) est déterminé par le Ministère et est identique dans tous les collèges.

- **S'engager dans ses études**

Tous les cours requièrent des heures de **travail personnel à la maison**. On peut dire qu'en moyenne l'étudiant doit fournir hebdomadairement 18 heures de travail à la maison. Au secondaire, le travail se faisait surtout en classe. Il n'est pas exagéré de dire que la

semaine moyenne d'un cégépien est une semaine de 35 à 40 heures de travail scolaire, cela incluant le temps dédié aux cours et celui consacré à l'étude et aux devoirs.

Le temps, ce n'est pas comme l'argent : il n'y a pas de pauvres ou de riches du temps. On peut mettre de l'argent en banque, pas du temps. Il faut l'utiliser chaque semaine et maximiser son rendement. Dans une semaine, il y a 168 heures. Le cégépien est une personne occupée : dormir (56 heures par semaine et, croissance oblige, souvent plus), suivre des cours et faire les travaux (35-40 heures), se déplacer pour se rendre au cégep (environ 10 heures), prendre soin de soi (environ 20 heures) et la quarantaine d'heures restantes pour avoir des loisirs, une vie sociale, pour vaquer à ses obligations familiales ou aux obligations d'un travail rémunéré. De récentes recherches, mettant en relation la réussite au cégep et le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré, montrent qu'en général un travail rémunéré de plus de 15 heures

par semaine nuit aux études. Dans certains programmes d'études exigeants, **le travail rémunéré à temps partiel** doit être réduit au minimum. Le cégépien qui s'informe des exigences de son programme est plus en mesure d'évaluer la pertinence d'avoir un emploi pendant l'année scolaire.

La longueur des travaux scolaires, les sortes de devoirs ou rapports demandés, les modes d'évaluation sont habituellement en rapport avec la nature du programme d'études et ses objectifs. Bien connaître la finalité de son programme d'études permet à l'étudiant de saisir les attentes de ses professeurs en ce domaine.

L'engagement dans le programme d'études favorise la **persévérance**. Cela vaut la peine de persévérer. Le taux de placement des sortants des techniques collégiales en 2006 était de 96 %. Un taux de chômage de 4 % : c'est dire que les sortants des cégeps chôment trois fois

moins que l'ensemble des jeunes Québécois de leur âge (le taux de chômage chez les 15 à 24 ans disponibles à l'emploi est de 13,6 %). Par ailleurs chez les sortants du secteur préuniversitaire, le taux d'admission dans les universités québécoises est de 93 %. Quelle perspective encourageante!

Il arrive, malgré tout, que la connaissance plus approfondie du programme amène l'étudiant à soupçonner qu'il s'est trompé dans **son choix d'orientation**. Mais attention! Les premières semaines au cégep conduisent l'étudiant dans un univers si différent de ce qu'il a connu au secondaire qu'il se peut que la sensation éprouvée ou le doute naissant soient simplement les fruits du sentiment d'étrangeté lié aux difficultés d'adaptation. Toutefois, en cas de persistance du doute, l'étudiant doit reconnaître son inconfort, en parler avec ses parents et s'empresse de consulter un conseiller d'orientation pour réévaluer les choix qu'il a concrétisés en s'inscrivant

dans ce programme. Un danger guette le cégépien alors : il est habituellement tenté de laisser tomber tous ses cours. Il faut savoir que, même s'il change d'orientation, il peut probablement récupérer la majorité de ses cours réussis dans le nouveau programme où il ira. Par ailleurs, **un cours qu'on laisse tomber après la date officielle des annulations devient un cours échoué et apparaît sur le bulletin d'études collégiales.** L'aide pédagogique individuel peut évaluer avec l'étudiant les conséquences d'un changement de programme sur son cheminement scolaire.

S'il est intéressant parce qu'il mène quelque part, un programme d'études stimule l'intérêt chaque jour par le contenu et la qualité des cours qu'il renferme. Un programme d'études est composé de cours qu'il faut réussir. Bien des obstacles peuvent entraver **la réussite des cours** mais il est possible d'aplanir les difficultés ou de les anticiper. L'étudiant doit développer l'esprit d'initiative pour être l'artisan de son apprentissage.

- **Tous les cours ne se ressemblent pas : comment le savoir?**

Le **Plan de cours** est l'instrument essentiel pour s'informer de ce que sera le cours. Il est remis au début de la session par chacun des professeurs. Un *Plan de cours* contient les objectifs du cours ou les compétences à atteindre, un condensé du contenu du cours, une description des activités d'apprentissage, les formats et les modalités d'évaluation (calendrier, échéances, fréquence, pondération, objets d'évaluation), les règles

concernant les absences, les retards, la qualité du français, les exigences pour la présentation matérielle des travaux. Un *Plan de cours*, c'est un genre de contrat. C'est le professeur qui en a rédigé les termes en tenant compte des politiques du collège et de son département. L'étudiant doit en maîtriser le contenu à défaut de quoi il risque de se jouer un vilain tour. Habituellement, les professeurs expliquent leur *Plan de cours* au premier cours.

Chaque cours est important pendant la session mais il ne faut surtout pas manquer le premier cours où le professeur explique les lignes directrices du cours et ses attentes envers les étudiants en lien avec les objectifs d'apprentissage. Dans les cégeps, **la présence aux cours est obligatoire**. Par exemple, il faut constater qu'être absent à cinq cours d'une même matière, c'est manquer un tiers de la session. Même si l'absence est justifiée par une excellente raison, elle n'est habituellement pas récupérable. Pour éviter de telles situations, le collégien

qui sait s'organiser place ses rendez-vous importants dans les périodes libres de son horaire. La présence au cours est autant nécessaire à la réussite de l'étudiant qu'à la bonne marche du cours.

- **Cultiver l'esprit d'initiative**

Les relations entre les professeurs et les étudiants sont le centre de la vie collégiale. Au cégep, le professeur tient pour acquis que l'étudiant est un jeune adulte avec qui il entretient une relation plus égalitaire qu'au secondaire où les élèves sont des adolescents. Le professeur n'est pas un surveillant; il ne fait pas de rappel individuel pour la remise des travaux. Souvent l'étudiant ne verra son professeur que trois ou quatre heures dans la semaine, soit au cours. À chaque session, il y a six ou sept professeurs auxquels l'étudiant doit s'adapter. Le professeur, quant à lui, rencontre environ 140 nouveaux étudiants à chaque session.

Le cégépien doit prendre l'initiative de développer avec ses professeurs des relations plus personnelles, agréables et stimulantes. Au cégep, **les professeurs sont disponibles** en dehors des heures de cours pour aider les étudiants. On peut les rencontrer à leur bureau; on peut prendre rendez-vous avec eux. Ils sont accessibles. Quand un étudiant prend l'initiative de rencontrer son professeur pour régler un problème quelconque ou pour demander de l'aide pour le cours, il pose un geste très positif. Il manifeste qu'il a le souci et la volonté de réussir. Les statistiques indiquent que la très grande majorité des étudiants qui échouent ne consultent pas leurs professeurs en cours de session; les étudiants qui réussissent sont souvent ceux qui sollicitent le plus l'aide de leurs professeurs et qui prennent le plus l'initiative de les rencontrer.

Réussir un cours pose quelquefois des difficultés. Celles-ci peuvent bien sûr venir de carences dans la préparation antérieure, mais elles peuvent aussi provenir de la condition actuelle de l'étudiant. Les carences dans la préparation antérieure peuvent être comblées par une consultation des centres d'aide du collège, par l'utilisation des systèmes de tutorat par les pairs, par l'utilisation de manuels scolaires d'années antérieures ou d'ouvrages de référence recommandés par le professeur. Dans tous les cas, elles demandent un effort supplémentaire à l'étudiant.

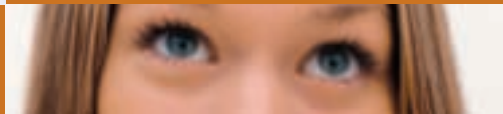
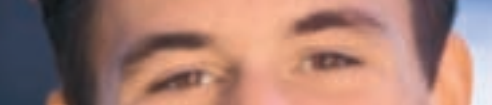
D'autres problèmes proviennent du fait que l'étudiant a des difficultés à comprendre pendant les cours ou pendant l'étude, à se concentrer sur l'objet d'étude en classe ou pendant le travail en dehors des cours et, bien sûr, à mémoriser. Parfois, ces problèmes peuvent être reliés au manque de nourriture adéquate, à un déficit de sommeil ou même à une maladie. Le manque de motivation, s'il est issu d'une absence d'intérêt, est aussi à l'origine d'une

concentration laborieuse et de courte durée. Les problèmes de concentration sont, dans bien des cas, reliés à la gestion des émotions; le collégien peut avoir recours aux services du psychologue pour s'aider à faire le ménage dans ses émotions, pour apprendre à les maîtriser et à utiliser des techniques les empêchant d'occuper tout l'espace mental dans des moments inopportuns. Dans tous les cas, le cégépien ne doit pas traiter avec désinvolture ou même défaitisme les difficultés qui peuvent surgir et doit plutôt **demander de l'aide et du soutien.**

Être assidu et écouter activement en classe, étudier sérieusement et faire les travaux et les autres évaluations dans les délais prescrits, voilà des attitudes et comportements qui devraient permettre d'être sur **la voie de la réussite.** Les cégeps ont développé plusieurs programmes d'encadrement pour aider les jeunes à réussir leurs études. Le cadre le plus solide demeure cependant celui que l'on se donne soi-même.

Les statistiques nous montrent qu'un tiers des étudiants obtiendront leur diplôme d'études collégiales dans le temps prévu (deux ans au préuniversitaire; trois ans au technique). Un autre tiers des étudiants obtiendront leur diplôme en dépassant le temps minimum. Un dernier tiers des nouveaux cégépiens n'obtiendront jamais leur diplôme.

Pour devenir un diplômé, pour réussir ses études au cégep, ce n'est pas compliqué : il faut étudier. Entreprendre des études collégiales implique un investissement de temps et d'énergie. L'effort, ça ne se télécharge pas en un clic de souris, ça demande de la volonté et de la persévérance. Les étudiants qui sont bien renseignés, qui ont de l'initiative, qui font appel aux nombreuses ressources disponibles dans les cégeps et qui étudient le nombre d'heures requis, adoptent la bonne attitude pour vivre une expérience enrichissante. Le plaisir d'étudier, ça existe, ça se cultive, ça s'entretient. Le cégep est un milieu de vie passionnant pour ceux qui s'en donnent la peine. Et puis, mine de rien, petit à petit, on se rend compte que le passage au cégep, on l'a fait **les yeux grands ouverts sur l'avenir.**



Les étudiants de la 1^{re} année du collégial sont invités à lire cette brochure.

Liste des 32 cégeps membres du SRAM

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
Bois-de-Boulogne
Champlain-Lennoxville
Drummondville
Édouard-Montpetit
Gérald-Godin
Granby Haute-Yamaska

Heritage
John Abbott
Lanaudière
– à Joliette
– à L'Assomption
– à Terrebonne
Lionel-Groulx
Macdonald College
Maisonneuve

Marie-Victorin
Montmorency
Outaouais
Rosemont
St-Hyacinthe
St-Jean-sur-Richelieu
St-Jérôme
St-Laurent
Shawinigan

Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vanier
Vieux Montréal
Institut de technologie
agroalimentaire
Institut de tourisme et
d'hôtellerie du Québec



SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Case postale 11028, succursale Centre-ville, Montréal (Québec) H3C 4W9

www.sram.qc.ca

Reproduction autorisée
avec mention de la source.

Février 2008